

 **Durée : de 14h00 à 35h00 selon niveau des candidats et nombre de catégories (dont 7h consacrées aux tests)**

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Toute personne amenée à conduire une grue à tour dans l'exercice de ses fonctions.

Pré Requis

Être âgé d'au moins 18 ans (ou nous fournir la déclaration de dérogation aux travaux réglementés pour les jeunes âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans)

Savoir lire, écrire et parler français

Il est recommandé que l'employeur s'assure de l'aptitude médicale du salarié à conduire une grue à tour avant de s'engager dans un processus de formation et de test CACES[®]

Être muni de ses Equipements de Protection Individuelle (EPI) dès le premier jour de formation, à minima : chaussures de sécurité, casque, gants, protections auditives et d'un vêtement rétro réfléchissant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité

Utiliser en sécurité les grues à tour

Obtenir le CACES[®] pour la ou les catégories concernée(s) par les tests

Parcours pédagogique

FORMATION ET TEST THEORIQUE :

Thème A. Connaissances générales :

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice
- d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires,
- vérification et entretien du matériel...)
- Dispositifs CACES[®] (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...).
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...).
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
- concernés.
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.

Thème B. Technologie des grues à tour :

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité).
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité (limiteurs de
- charge et de moment, fins de course, dispositif de gestion des interférences et zones interdites) -
- Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.
- Technologies de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associés (détection de survitesse,
- fonction de surveillance existant sur certains variateurs, contrôle de l'état du frein, ...).
- Aides à la conduite : indicateur de portée et de hauteur sous crochet, Indicateur de vitesse de vent...

Thème C. Les principaux types de grues à tour – Les catégories de CACES[®] :

- Caractéristiques et spécificités des différents types de grues à tour :
- Grue à tour à montage par élément à flèche distributrice.
- Grue à tour à montage par élément à flèche relevable.
- Grue à tour à montage automatisé.
- Grue à tour à montage automatisé automotrice.
- Catégories de CACES[®] R487 correspondantes.

Thème D. Notions élémentaires de physique :

- Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges
- habituellement manutentionnées sur les chantiers.
- Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

Thème E. Stabilité des grues à tour :

- Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité.
- Règles de stabilisation des grues à tour (catégorie 3).
- Utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses et des surfaces de prise au vent des charges.
- Connaissance des équipements d'aide à la conduite et de leur principe de fonctionnement
- (indicateur de vitesse de vent, indicateurs de charge et de portée, ...).

Thème F. Risques liés à l'utilisation des grues à tour :

- Principaux risques – Origine(s) et moyens de prévention associés (renversement de la grue, heurts de personnes / objets, retombée ou renversement de la charge, interférence avec d'autres appareils de levage, risques liés à l'environnement, aux conditions climatiques, à l'ambiance de travail au poste de conduite, etc)

Thème G. Exploitation des grues à tour :

- Opérations interdites (laisser une charge suspendue en fin de poste, levage à 2 grues, levage de personne, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue, ...).
- Règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences (voyant de signalisation, neutralisation et mesures de prévention associées).
- Choix d'un type de mouflage suivant l'opération à réaliser.
- Principales anomalies liées à la stabilisation d'une grue à tour de catégorie 3 (proximité d'un talus, résistance du sol non adaptée).
- Effet de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogue, alcool et médicaments).
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique, ...).
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue.
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

Thème H. Accessoires de levage et règle d'élingage :

- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers...).
- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles.
- Principales détériorations des accessoires de levage.

Thème I. Vérifications d'usage des grues à tour :

- Principales anomalies concernant : les câbles de levage, les assemblages, la structure.
- Liaison équipotentielle du châssis au circuit de protection.
- Etc...

FORMATION ET TEST PRATIQUE :

Thème A. Prise de poste et vérification :

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...).
- Mise en configuration d'exploitation (suppression de la mise en girouette, libération des griffes ou haubans d'amarrage, réglage du siège, vérification de la présence et du bon entretien de l'extincteur en cabine ...).
- Vérification visuelle de l'état de la grue à tour, de ses équipements (charpente, câbles, lests...) et de ses contacts avec le sol (voies et appuis...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique.
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, ...).
- Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger (ex : zone de débattement du contrepoids ou de translation de la grue...).
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...).
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

Thème B. Conduites et manœuvres :

- Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis.
- Vérifier le bon élingage d'une charge.
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés.
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible.
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401).
- Communiquer par radio.
- Utiliser correctement les aides à la conduite.
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.
- Maîtriser le ballant d'une charge lors de la conduite d'une grue équipée d'un dispositif anticollision ou de gestion de zone interdite.

Thème C. Conduite en cabine :

- Accès en sécurité à la cabine.

- Vérifier la présence et le bon entretien de l'extincteur en cabine.
- Conduire en sécurité depuis la cabine de la grue.

Thème D. Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance :

- Mettre la grue à tour en position hors service (girouette, couper l'alimentation électrique, ...).
- Effectuer les opérations d'entretien journalier.
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Méthodes pédagogiques

Articulé autour de plusieurs méthodes, expositive, démonstrative, interrogative, active et expérientielle en salle en interactivité avec le groupe associant des exercices pratiques en situation de travail.

Moyens pédagogiques

Formation et test théorique en salle à l'aide de diaporama ainsi que pratique sur zone d'évolution dédiée, en adéquation avec la recommandation en vigueur. Un support pédagogique stagiaire sera remis à chaque participant.

Modalités de suivi

Modalités et délais d'accès : nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive, des sessions de formation ont lieu régulièrement sur nos différents centres partenaires, nous contacter pour en connaître les dates ou l'organiser en intra.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur expérimenté et testeur certifié.

Méthodes et modalités d'évaluation

Test théorique et pratique réalisé par un testeur certifié conformément à la recommandation R487 en vigueur

Moyens à mettre en oeuvre

Les stagiaires doivent être en possession de leurs équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, chasuble, casque de chantier et gants de manutention) dès le premier jours de la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos référents handicap sont à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en oeuvre de la formation et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **Effectif**
35.00 Heures **5** Jours De 1 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Marion BILLET
Responsable commerciale

Tél. : 0671355609
Mail : marion.b@reseau-ocafor.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029
1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 1 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice - RS 6880
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029
2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 2 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable - RS 6935
3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 3 : Grues à tour à montage automatisé - RS 6936

